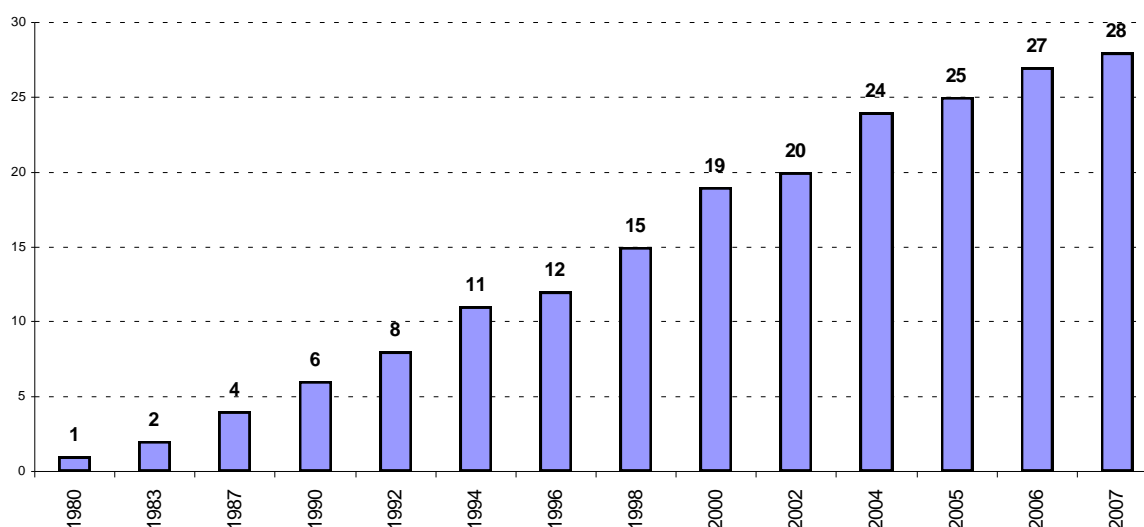


Quel avenir pour les cimetières urbains ?
in *Urbanisme*, n° 377, 2011, p. 12.

Julien Damon
Professeur associé à Sciences Po (Master Urbanisme)
www.julien-damon.com

La progression de la crémation (plus d'un quart des obsèques maintenant contre 1 % en 1980) est à mettre en relation avec la préférence majoritaire, exprimée par la population aujourd'hui en vie (dont celle qui est encore très éloignée de l'échéance ultime,) pour ce choix qui, partant, relègue peu à peu l'inhumation. Ce recours accru, appelé encore donc à grandir, a pour conséquence une transformation de la place et du rôle des cimetières. Il traduit de profondes transformations des mentalités et des représentations. À terme, il invitera à reconsidérer, en profondeur, les cimetières, leur emplacement et leurs usages.

La progression de la crémation (en % des obsèques) en France



Source : CREDOC

La crémation en France a connu une croissance régulière depuis la fin des années 1970. D'une conception extrêmement minoritaire, voire marginale (souvent associée aux réprouvés ou autres libres-penseurs), ce choix s'est répandu.

En un quart de siècle, le taux de crémation a été multiplié par plus de 25. De moins de 1 % des choix pour le corps des défunts en 1980, la crémation a concerné en 2007 28 % des obsèques. Les pratiques funéraires se sont ainsi rapidement et radicalement transformées.

La progression française de la crémation, en rupture avec une tradition plus que millénaire d'inhumation, accompagne de profondes transformations liées à la mort. Celle-ci survient désormais majoritairement à l'hôpital (trois quarts des décès) et non plus au domicile. Elle n'est plus affaire sociale de la collectivité, mais affaire d'hommage privé. Par ailleurs le corps lui-même n'est plus apprécié de la même manière. De mieux en mieux connu, toujours sublimé pendant la jeunesse, il devient un aspect redouté de la vieillesse. L'image de sa décomposition dans le tombeau est repoussée par la possibilité immédiate de le voir immédiatement disparaître. Plus prosaïquement, la crémation serait 30 % moins coûteuse que

l'inhumation. Enfin, cette cérémonie ultime, avec ses services et produits associés, semble plus respectueuse de l'environnement.

À l'avenir, si l'on en croit les futurs concernés (i.e. les personnes vivantes), la crémation pourrait même devenir majoritaire. En s'appuyant sur ce qu'envisagent actuellement les vivants¹, on estime que la part de la crémation dans les obsèques pourrait dépasser la barre symbolique des 50% en 2030, parachevant ainsi une mutation totale.

Cette évolution rapide a des répercussions notables sur le marché des pompes funèbres. Elle en aura sur l'avenir de la place des cimetières dans les villes et les campagnes. Les cimetières communaux ou intercommunaux constituent des équipements de service public indispensables à toute commune. Ils renferment aussi pour beaucoup un patrimoine reflétant l'histoire culturelle et sociale de la ville mais aussi souvent un patrimoine végétal qu'il convient de mettre en valeur. Les cimetières sont une ressource pour préserver, voire renforcer la biodiversité de nos territoires. D'un point de vue prospectif, il s'agit désormais de les repenser pour les intégrer davantage dans les politiques d'aménagement urbain et de développement durable, tout en adaptant la gestion et en améliorant la qualité des services offerts en réponse aux demandes nouvelles².

¹. « Les Français préfèrent désormais la crémation à l'inhumation pour leurs propres obsèques », Étude IPSOS, 30 septembre 2010.

². Voir, à ce sujet précis, l'étude accompagnant le colloque « Cimetières de la région parisienne : portrait, évolution et place dans la métropole urbaine », organisé par l'APUR le 19 octobre 2010.

www.apur.org/evenement/colloque-cimetieres-region-parisienne-portrait-evolution-et-place-dans-metropole-urbaine